

## **GUIDE D'ORGANISATION D'UN CYCLO-CROSS**

L'organisation d'un cyclo-cross revêt une certaine complexité pour les organisateurs surtout lorsque ceux-ci sont bénévoles. Ils doivent faire face à de nombreuses contraintes. Nous avons réalisé le présent guide d'organisation dans un souci d'accompagnement pour les clubs organisateurs afin de leur permettre de développer leurs événements et de les améliorer. L'objectif de ce référentiel est de rappeler les normes de sécurité en matière d'organisation, de se remémorer le règlement et de normaliser par un écrit le déroulement des épreuves.

### **1/ Recherche d'un site pour la course**

L'organisateur d'une course de cyclo-cross cherchera un site qui lui permettra de mettre sur pied un parcours attrayant sur le plan sportif et en même temps qui correspondra aux conditions nécessaires à la logistique (local pour commissaires – douches pour les coureurs.....).

## **NORMES CONCERNANT LES PARCOURS DE CYCLO-CROSS**

Longueur : 2,5 kilomètres à 3,5 kilomètres

L'élément référence pour une épreuve est celle de la durée en fonction de la catégorie :

- Séniors / espoirs : 50 minutes
- Juniors + féminines juniors/seniors : 40 minutes
- Cadets + cadettes : 30 minutes

Un parcours de cyclo-cross devrait se réaliser dans une période avoisinant les 6 minutes afin que les coureurs (séniors-espoirs) fassent à peu près 8 tours.

Largeur : 3 mètres

La largeur minimale sur l'ensemble du parcours doit être de 3 mètres afin de permettre aux coureurs les dépassements. Sur une distance relativement courte une tolérance est acceptée au niveau des cyclo-cross régionaux sur la largeur du circuit.

Type de surface

Les sections du parcours doivent alterner, le plus possible, les types de surface (asphalte – prairie – stabilisé – sable...). Les roches et les racines sont à proscrire des parcours (au cas où ces éléments figurent sur le tracé du circuit, bien les matérialiser avec de la bombe fluo).

Dénivelé

Favoriser des côtes avec un fort degré d'inclinaison de faibles longueurs (à proscrire les montées de plusieurs minutes) de façon à créer des changements de rythme et à varier le tracé des parcours.

Tracé

Le tracé doit être varié de façon à alterner les zones rapides (asphaltes – prairies planes – chemin stabilisé) les zones de portages ou dures à vélo (planches - montées d'escaliers – montées avec fort dénivelé) et les passages techniques (descentes et montées en dévers).

Dans la mesure du possible, le tracé devrait permettre aux spectateurs de suivre le plus possible la course pour la rendre plus visible (pour le speaker et commissaires également) et à rendre cette discipline attractive.

### Départ / Arrivée

Le départ devra se faire sur une partie asphalte d'une largeur importante et d'une longueur relativement conséquente afin d'étirer le peloton au départ pour éviter un effet entonnoir à l'entrée de la prairie (éviter également une courbe trop importante pour entrer dans le champ). L'arrivée devra permettre aux concurrents de sprinter, en privilégiant une arrivée sur le plat (faux plat montant à favoriser) sur une longueur de 100 mètres minimum.

Prévoir des barrières de sécurité sur chaque côté de la route au niveau de la ligne droite d'arrivée.

### Poste de dépannage

Un poste de dépannage doit-être aménagé de façon à ce qu'il soit double, cette zone devra être délimitée du parcours avec de la rubalise. Cette zone sera délimitée aux débuts de la zone par un drapeau jaune et de manière identique à l'issue de cette zone.

Si le parcours ne permet pas de réaliser un poste de dépannage double, il faudra en prévoir 2 (un poste de dépannage avec vélo de rechange et un autre uniquement pour dépannage de roue).

### Obstacle (planches – escalier...)

On entend par obstacle toute zone de parcours de nature à obliger les concurrents à descendre de leur vélo, à noter que les obstacles ne peuvent pas être placés dans une portion descendante.

Le total de ces secteurs ne doit pas dépasser 10% de la longueur totale du parcours.

Le passage des planches doit respecter certaines contraintes :

- Deux planches disposées à 4 mètres l'une de l'autre
- Les planches doivent-être pleines sur toute la hauteur et ne doivent pas être métalliques.
- Les planches doivent avoir une hauteur maximum de 40 centimètres.
- Les planches doivent couvrir la largeur globale du circuit pour que les concurrents ne puissent pas passer à côté.

### Balisage

Le balisage du circuit doit se faire sur la totalité du circuit avec des piquets en bois, les piquets en fer sont à proscrire et de la rubalise de chaque côté du circuit. Pour la sécurité des coureurs les piquets en bois doivent dépasser de 1,20m de haut.

Les organisateurs doivent également penser à flécher le sens du circuit pour permettre un bon repérage des concurrents (circuits catégorie jeunes / circuits (cadet/juniors/seniors).

Parcours pour les jeunes (école de cyclisme)

Dans la mesure du possible il faut adapter le parcours des catégories jeunes (jusqu'à la catégorie minimales) afin de leur permettre de faire un plus grand nombre de tours.

Il faut enlever les obstacles : montées d'escalier et planches pour ces catégories d'âges (planches admises mais d'une hauteur moindre (20 cm).

- Pré licenciés (2014 et avant) / poussins (2012-2013) / pupilles (2010-2011) : entre 5 et 10 minutes
- Benjamins (2008-2009) : 10 minutes
- Minimales (2006-2007) : 15 minutes

**Prévoir la remise des prix pour les catégories jeunes à l'issue de leurs épreuves.**

--> pas de droits d'engagements pour ces catégories.

## **NORMES CONCERNANT LES BESOINS LOGISTIQUES**

### Stationnement

Prévoir une ou plusieurs aires de stationnement (coureurs – officiels) accessible et à proximité du circuit.

Dans la mesure du possible, il faut les placer à l'extérieur du circuit. Si les parkings sont enclavés à l'intérieur du parcours, les coureurs des catégories jeunes voulant quitter le circuit avant la fin de journée devront couper le circuit (risque de sécurité).

Eviter de stationner des véhicules sur la voie empruntée par la course.

Pensez à réserver 2/3 places de stationnement à proximité du circuit pour l'intervention des secours.

### Service d'hygiène

Prévoir des toilettes à proximité des circuits, de plus il est recommandé que des douches soient accessibles.

### Local commissaire

Un local doit être mis à la disposition du corps arbitral, si cela n'est pas possible, une tente ou vitabri dont les pourtours seront fermés sur 3 cotés devra être installé à proximité de la ligne d'arrivée. (Protection du matériel informatique en cas de mauvais temps...). Il faut également prévoir une alimentation électrique

Pour les besoins des commissaires (4/5 branchements différents de la sono dans la mesure du possible).

### Local pour le contrôle médical

Ce local devra être équipé de toilettes et d'un bureau avec table et chaises pour le personnel médical et les escortes. Il faut également prévoir des boissons et des gobelets plastiques sous emballage (pour les boissons pensez à des bouteilles en verres : pas de possibilités de les percer avec une aiguille).

Il faut prévoir 3/4 escortes masculins et féminins en cas de contrôle anti dopage.

--> en moyenne il y a un, voir deux contrôles anti dopage par saison de cyclo-cross mais il faut penser à avoir ces infrastructures.

### Zone pour le nettoyage des vélos

Une zone pour le nettoyage des vélos devra être aménagée à proximité du poste de dépannage. Cette zone doit contenir des tuyaux d'arrosage fonctionnels (nettoyeur haute pression : 4/5 postes).

Il est également préférable d'installer un point d'eau avec nettoyeur haute pression sur le parking pour les coureurs qui ont terminé leurs épreuves, cela n'encombre pas inutilement le poste lavage du poste dépannage pour les coureurs en course.

### Divers

Pensez à bien flécher l'ensemble de ces zones pour aiguiller les différentes personnes sur le site (parking-dossards-douches-toilettes-retrait dossards...).

Il est également souhaitable pour permettre aux commissaires de travailler dans de bonnes conditions de ne pas être installé sur le même car podium que la sono (speaker...) et d'éviter d'avoir les hauts parleurs à proximité des commissaires.

La présence d'un compte tour est également à prévoir par les organisateurs avec une personne de l'organisation pour effectuer le décompte des tours (pas le rôle des commissaires).

### Déroulement des épreuves

Nous recommandons aux organisateurs de prévoir en début d'après-midi ou fin de matinée l'organisation des épreuves pour les catégories jeunes (reconnaissance du circuit avec un éducateur du club au préalable).

Au niveau du circuit nous conseillons de tracer un petit circuit sans difficultés majeures autour de la ligne d'arrivée.

Pour les catégories de cadets à masters nous vous sollicitons (recommandation mais pas une obligation) pour respecter l'organisation de deux épreuves distinctes.

Une première, appelée « catégorie B » : épreuve sur 40 minutes regroupant :

- Masters (catégorie pass cyclisme de +40ans : année naissance 1980 et avant) : sauf les coureurs classés en 1ère / 2ème / 3ème catégories / Pass open (durée de 40 minutes)
- Féminines (seniors et espoirs fille sur 40 minutes)
- Cadets (sur 30 minutes) (année naissance 2004 – 2005)

Une seconde, appelée « catégorie A » : épreuve sur 50 minutes regroupant :

- Séniors / Espoirs /
- Masters (+ 40 ans) classé en 1ère / 2ème / 3ème catégories / PASS OPEN
- Juniors (sur 40 minutes) (année naissance 2002- 2003)

A noter que c'est la catégorie route qui est prise en compte pour la catégorie du coureur.

(Par exemple un coureur de +40 ans (né en 1980 ou avant) qui est en VTT : 3ème catégorie mais qui a une catégorie route pass cyclisme participe à l'épreuve « catégorie B – épreuve d'ouverture » avec les MASTERS.

Un coureur pass cyclisme de +40ans qui veut participer à l'épreuve Séniors « catégorie A » sur 50 minutes est autorisé à le faire.

A noter que c'est aux clubs de renseigner IMPERATIVEMENT leurs détails d'organisations sur le site internet du comité régional.

A noter que pour le championnat régional on prend en compte la date de naissance quelle que soit la catégorie c'est à dire que les concurrents nés en 1980 et avant pourront prétendre participer à l'épreuve Masters.